

POUR UNE BOLIVIE DEMOCRATIQUE, SOCIALE ET MULTICULTURELLE, POUR LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

La Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme (CIDH), l'OEA, le "Defensor del Pueblo" (organe de protection des droits des citoyens), l'Organisation International du Travail (OIT), la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH), l'Organisation Mondiale contre la Torture ainsi que le Département d'Etat des Etats-Unis, parmi d'autres, **constatent et confirment** l'existence de systèmes d'esclavage, de captivité et de servitude instaurés par les propriétaires terriens à l'encontre, principalement, de la Nation "Guarani" dans diverses régions du "Chaco" bolivien (départements de Santa Cruz, Chuquisaca et Tarija).

Après sa visite en Bolivie, du 25 novembre au 7 décembre 2007, le Rapporteur Spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme et les libertés fondamentales des indigènes, Rodolfo Stavenhagen, a insisté sur la persistance de graves manifestations de racisme et de discriminations à l'encontre des autochtones et sur les expressions à caractère raciste qui sont fréquentes dans certains médias au profit d'intérêts partisans. Il a déclaré qu'elles étaient davantage caractéristiques d'une société coloniale que d'un Etat démocratique et moderne. Il a ajouté qu'une de ses principales préoccupations, malgré certains progrès réalisés était le déni du droit d'accès à la terre ainsi que le maintien d'une situation de servitude pour les communautés guaranis en raison de la spoliation historique de leurs territoires. (Nations Unies, Conseil des Droits de l'Homme, note préliminaire sur la mission en Bolivie, 11.12.2007).

Dans la Fiche d'information N°14 du Haut-Commissariat pour les Droits de l'Homme de l'ONU, le mot "esclavage" comprend dans son acception actuelle diverses violations des droits de l'homme telles que la vente d'enfants, leur exploitation au travail, la vente d'organes humains, certaines pratiques d'apartheid ainsi que **la servitude pour dettes**. Le système de servitude pour dettes largement pratiqué par les propriétaires latifundistes en Bolivie s'apparente donc à une forme contemporaine d'esclavage.

En accord avec la législation actuellement en vigueur ainsi que la convention 169 de l'OIT ratifiée par la Loi de la République N° 1257 de 1991, la Loi de l'Institut National de la Réforme Agraire (INRA) 1715 de 1996 et la Loi 3545 de Reconstitution Communautaire de la Réforme Agraire de 2006, la Déclaration de l'ONU sur les Droits des Peuples Autochtones ratifiée par la Loi N° 3760 de 2007, le gouvernement bolivien est en train de développer un processus de régularisation et de délivrance des titres de propriété foncière. Ce processus inclut l'assignation d'environ 200 mille hectares à la population guarani installée historiquement dans la Province "Cordillera" du département de Santa Cruz au bénéfice des familles vivant en situation de servitude dans la région du "Alto Parapetí".

L'opposition des grands propriétaires fonciers en Bolivie est violente. Selon les données de l'INRA, 24 bénéficiaires du département de Santa Cruz (0.1% du total des propriétaires agricoles et éleveurs de bétail) possèdent 1,4 millions d'hectares avec des domaines de plus de 20 mille hectares chacune. Il y a quelques mois, le Vice-ministre de Terres, Alejandro Almaraz, a informé que dans le même département, 17 autres propriétaires, individus et entreprises, détiennent 512 milles hectares de terre. A Santa Cruz même, quatre propriétaires détiennent à eux seuls 803 milles hectares (4% de la terre).

De 1953 à 2002, selon les données fournies par l'INRA, 35,9 millions d'hectares, jusqu'ici non attribués, dans le département de Santa Cruz ont été distribués. Plus de 52% ont été octroyées à 8% des bénéficiaires. 21% des terres ont été octroyées aux moyens et petits propriétaires, soit 54% des bénéficiaires. Quant aux populations indiennes autochtones, soit les 38% restants, ils ont obtenu à peine 14% de la terre. Ce système très injuste de distribution au détriment du peuple a bénéficié à quelques grandes familles, comme la famille de Nieme Monasterio (qui contrôle la chaîne de télévision privée Unitel) qui a reçu 36'104 hectares. Les inégalités dans la possession des terres sont telles que les 4 plus grandes familles du Département ont 10 fois plus de terre que les 4'190 petits propriétaires qui ont reçu des lopins de moins d'un hectare.

La famille Larsen, d'origine nord-américaine, s'est approprié 57.145 hectares dans plusieurs provinces du département de Santa Cruz (Velasco, Ñuflo de Chávez et Cordillera). Parmi cette immense propriété, plus de 15 milles hectares se trouvent dans la province de Cordillera, soit dans le territoire Guarani. Ces terres n'ont pas des titres de propriété légaux. Raison pour laquelle cette famille alliée aux autres grands latifundistes et éleveurs mais aussi à la Préfecture et au Comité Civique de Santa Cruz, s'opposent de manière violente et arbitraire à l'application de la Loi adoptée démocratiquement par le Parlement national afin d'entraver le processus de régularisation et délivrance des titres de propriété en faveur de la Nation Guarani. Ces agressions violentes, soutenues par des groupes paramilitaires, ont déjà causé des dizaines de blessés et des dommages matériels considérables aux infrastructures de l'Etat.

Le 4 mai prochain, le Comité Civique de Santa Cruz et la Préfecture de ce Département prétendent convoquer à un Referendum afin de faire approuver un Statut d'Autonomie Départemental. Cette démarche a pour objectif de leur garantir le contrôle de la distribution des terres au profit des familles les plus puissantes et de maintenir leurs privilèges. La convocation de ce Referendum est illégale et anticonstitutionnelle car elle s'est faite sans l'accord des autorités démocratiquement élues du pays. D'ailleurs, l'Union Européenne, l'Organisation des Etats Américains (OEA), les Nations Unies et les pays voisins ont exprimé leur refus d'y participer en qualité d'Observateurs Internationaux. En outre, ce Referendum est, sans aucun doute, un moyen d'approfondir le climat de conflit et confrontation entre Boliviens.

Par conséquent, les signataires ci-dessous, expriment ce qui suit :

1. Leur solidarité et soutien au procès de régularisation et de délivrance des titres de propriété foncière, fondée sur la Loi, afin d'éliminer la situation de servitude qui règne encore sur de larges portions du territoire bolivien, comme le signalent l'Assemblée du Peuple Guarani (APG), la Confédération des Peuples de l'Orient Bolivien (CIDOB), la Coordinatrice des Peuples Ethniques de Santa Cruz (CPESC), la Fédération Syndicale Unique de Travailleurs Paysans de Santa Cruz (FSUTC-AT), la Centrale Départementale des Travailleurs Salariés de la Campagne (CDTAC), le Mouvement de Sans-Terre de Santa Cruz (MST) et le Comité Civique de Camiri (Province "Cordillera").
2. Leur désapprobation du Référendum sur le Statut d'Autonomie de Santa Cruz, le 4 mai prochain, en raison de son illégalité et de son illégitimité.

